

ISRAËL, GAZA, LIBAN...

METTRE DES MOTS SUR L'HORREUR

EST UN DROIT

« *La première victime de la guerre, c'est la vérité* ». On ne connaît pas avec certitude l'auteur de la citation. En revanche, on sait sans l'ombre d'un doute qu'elle se vérifie, encore et toujours plus, à chaque conflit armé. L'actuelle offensive militaire d'Israël menée en Cisjordanie occupée, à Gaza, au Liban, en Iran... illustre, hélas, qu'à une époque où la communication n'a pas de frontières, la vérité est prise pour cible sur les lieux du conflit – ce dont témoignent le blocus médiatique imposé par Israël et les 182 journalistes tués à Gaza – tout comme elle est déniée aux opinions publiques.

Cela se vérifie en France où, tournant le dos aux vérités, une série d'acteurs politiques, religieux, communautaires, servent de relais actifs à la vision de l'extrême droite israélienne. Pour cela, ils multiplient les initiatives visant moins à cristalliser la sympathie qu'à délégitimer toute parole adverse, empêcher toute mise en débat, toute tentative d'analyse. Il s'agit là de faire disparaître la catastrophe humaine et politique en cours, la rupture radicale d'avec le cadre international mis en place à l'issue de la Seconde guerre mondiale par un pays qui se réclame de la démocratie.

On a ainsi entendu un grand rabbin de France exprimer, toute honte bue et à plusieurs reprises, sa volonté de voir l'armée israélienne « *finir le job* », justifier le massacre de civils, de femmes et d'enfants en en rejetant la seule responsabilité sur le Hamas, ignorer superbement les éléments de base du droit humanitaire international.

La timide déclaration du président de la République, introduisant la notion de « barbarie » pour mettre en doute la dimension de « guerre de civilisation » brandie par la partie israélienne a de même donné lieu à un déchaînement de critiques offusquées notamment à l'initiative du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Comme si le gouvernement israélien n'avait pas agi militairement et sciemment contre l'Onu, comme si les députés de la Knesset n'avaient pas annulé l'accord encadrant les relations d'Israël et de l'Unrwa...

Dans le droit fil de ce déchaînement sanguinaire, une députée annonce une proposition de loi pour lutter contre les « *formes renouvelées d'antisémitisme* ». Comme si l'histoire s'était arrêtée le 7 octobre 2023, comme si rien de notable ne s'était passé depuis, il s'agit là encore, d'assimiler toute critique du gouvernement israélien et de ses exactions à de l'antisémitisme. Le contenu de la loi en question a l'allure d'un triple

LDH

Fondée en 1898



bâillon : condamnation renforcée de l'apologie du terrorisme, condamnation de toute « négation de l'Etat d'Israël », condamnation de toute comparaison avec la Shoah afin d'éviter tout « relativisme ».

Il faut le dire clairement : cet aveuglement aux simples faits, à toute rigueur historique, cet acharnement mis à faire taire, à faire obstacle à toute réflexion, à éliminer toute perspective de règlement négocié du sort des otages, de l'avenir de Gaza, toute désescalade du massacre n'ont rien à voir avec la lutte contre l'antisémitisme. Ils contribuent à favoriser un laisser-faire qui n'est ni plus ni moins qu'une non-assistance à peuples en danger. Ils ébranlent dangereusement l'ordre juridique international construit au lendemain de la Seconde guerre mondiale. En s'attaquant à la liberté fondamentale du droit d'expression, ils contribuent à exacerber les tensions en France et dans le monde. Sous nos yeux, une catastrophe sanglante est en cours, dont nul ne sortira indemne. Pour la LDH (Ligue des droits de l'Homme), l'urgence humanitaire, politique et juridique, pour les peuples de la région, pour la paix dans le monde, suppose qu'on regarde l'horreur en face et qu'on lui oppose tous les débats, toutes les initiatives visant à promouvoir une alternative de paix à l'horreur en marche.

COMMUNIQUÉ

LDH

Fondée en 1898

